



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Objecteurs de conscience

Question écrite n° 59749

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur le retard du versement des sommes dues au titre des remboursements de solde des objecteurs de conscience aux associations. En effet, plus particulièrement l'association « Marionnettes d'Angouleme et de la Charente » n'a reçu en janvier qu'une subvention de 10 117 francs au titre de 1990 alors que restent dus plus de 42 000 francs. Cette association qui joue un rôle culturel essentiel a, eu égard à ces retards inadmissibles, de graves problèmes de trésorerie. Il lui demande donc de lui indiquer quand cette association recevra le solde qui lui est du.

Texte de la réponse

Reponse. - Les crédits destinés à la prise en charge des objecteurs de conscience sont inscrits sur le budget des affaires sociales au titre de la loi de finances. Ils font l'objet de deux arrêtés annuels de répartition destinés à abonder les lignes budgétaires des autres administrations participant à la gestion des intérêts. S'agissant de l'année 1992, une seconde opération de répartition de crédits, en cours d'instruction, devrait intervenir très prochainement mettant les divers départements ministériels en mesure de poursuivre les procédures de remboursement. D'une manière générale, les indemnisations des organismes interviennent dans le cadre de l'application de la réglementation de la comptabilité publique, ce qui implique des contrôles minutieux et des délais de remboursement relativement longs. Certains organismes ne respectent pas toujours, en outre, les échéanciers d'envoi des mémoires récapitulatifs des frais qu'ils ont consentis. Il convient de préciser également que les effectifs en poste ont sensiblement augmenté ces deux dernières années, les différentes administrations associées à cette gestion s'efforçant de faire face à la nouvelle situation ainsi créée et d'améliorer l'ensemble des modalités de prise en charge des intérêts.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59749

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2977